



MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.


Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-07-247 / ACHAT LICENCE ADDITIONNELLE SYGEM**

Sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyé par la conseillère Claudia Quirion et résolu :

- **D'AJOUTER** une licence SYGEM, en mise à jour, de la compagnie « INFOTECH » pour le compte de la direction générale du au changement de statut de serveur et de sa mise à jour
- **QUE** le coût de 480\$, taxes en sus, par année, soit payé par les sommes disponibles au poste budgétaire prévu à cette fin soit 02-130-00-414.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 juillet 2024**.


Karl Peguy-Saint-Valère
Directeur général et greffier-trésorier